

Redoubler stage du Máster

Par **EI**, le **21/10/2023** à **15:02**

Bonjour, je viens de finir mon stage de master 2 et la soutenance le même jour, 02/10/23, le jour de ma soutenance j'ai demandé mon note et mon directeur du máster m'a dit que la soutenance était entre 12 -13 sur 20. Une semaine après, j'ai demandé au directeur du master une attestation de réussite du master que j'ai reçu le même jour avec la mention en attente de son diplôme.

Aujourd'hui j'ai reçu un mail au se m'expliqué que je dois redoubler mon máster a cause de mes missions selon lui son trop techniques et c'est mieux de refaire le stage pour améliorer mes connaissances. La moyenne que j'ai obtenu est de 11.9. A qui je dois chercher pour faire défendre mes droits comme étudiant ?

Par **Lorella**, le **21/10/2023** à **15:38**

Bonjour,

Dans un 1er temps, il faut voir le règlement du master de votre université concernant les notes.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/10/2023** à **12:14**

Bonjour

Plus précisément, il faudra consulté les modalités de contrôle de connaissance.

La situation est tout à fait anormal ! Si vous avez obtenu la moyenne et pas eu note éliminatoire, il n'y aucune raison que l'on vous fasse redoubler.

Par **EI**, le **22/10/2023** à **12:32**

Bonjour, merci pour votre réponse, en effet, je trouve trop injuste la décision du jury , en plus si dans le règlement de l'université et comme règle générale la noté doit être supérieur à 10/20; je vous demande plus tôt si vous connaissez la personne, syndicat ou qqn avec qui je

peux me renseigner pour trouver une solution ?

Par **Lorella**, le **22/10/2023** à **13:18**

Si les notes obtenues correspondent aux exigences de validation du Master, on doit vous délivrer le diplôme.

Dans le règlement de l'université, regardez quels sont les recours possibles (recours hiérarchique).

Vous pouvez aussi solliciter le médiateur.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-mediatrice-de-l-education-nationale-et-de-l-enseignement-superieur-46447>

Enfin saisir le Tribunal administratif

<https://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/universite-un-etudiant-obtient-son-diplome-de-master-au-tribunal-21925/>